

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

\*\*\*\*\*

Séance du 3 mars 2023

\*\*\*\*\*

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

Objet de la Délibération :  
**Participation SIAEPA 2023**

L'an deux mille vingt trois  
Le vendredi 3 mars

A 20 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint-Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

**Présents :** M. BLANQUE Pierre - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel – M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

**Absent excusé :** M. BUL Alain

**Secrétaire de séance :** M. FOURNIER Daniel

**Date de convocation :** 27/02/2023

2023 / 002

Monsieur le Maire expose la délibération prise par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement du Cambre d'Aze (SIAEPA), le 26/10/2022, relative à la participation financière des communes membres pour l'année 2023. Cette dernière est fixée à 25 €/habitant, population DGF. La participation pour la commune de Saint Pierre Dels Forcats s'élève à 19 275 €.

**OUI** l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

... **APPROUVE** le montant de 19 275 € de participation au SIAEPA pour 2023.

**Extrait du registre**

... **DONNE POUVOIR** à monsieur le maire pour engager cette dépense, prévue au BP 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,  
Pierre BLANQUE

